

## Le guide RI 2025-2026

# Partir à l'étranger

### 1. Présentation

### 2. Le Bureau des Relations Internationales

### 3. Le stage à l'étranger

### 4. Le séjour d'études Erasmus +

# Présentation

L'INSPÉ, composante de l'université d'Orléans, en collaboration avec l'université de Tours, affirme sa volonté politique d'ouverture à l'international notamment en proposant des programmes de mobilité à l'étranger. Il offre donc aux étudiants des masters MEEF la possibilité de :

- développer la maîtrise d'une langue vivante étrangère
- se préparer à l'exercice du métier choisi en développant une pratique réflexive du métier d'enseignant par la comparaison, en contexte d'exercice, avec d'autres systèmes scolaires. Il s'agit par ce biais de promouvoir la citoyenneté européenne, de développer la solidarité et la tolérance et bien entendu de préparer aux métiers de l'enseignement.

Pour cette fin, elle propose un programme de stage et des séjours d'études à l'étranger, intégrés dans la maquette des masters.

Les objectifs de nos programmes de mobilité :

- Faire l'expérience d'une pratique de classe en école primaire à l'étranger en mettant en œuvre des séquences d'enseignement, en français et / ou en LVE
- Enrichir sa connaissance des démarches pédagogiques relatives à l'apprentissage d'une langue vivante, valider des crédits en langues
- Améliorer ses propres compétences en langue
- Développer le volet culturel de l'enseignement d'une langue étrangère
- Pratiquer et échanger en langue étrangère dans un contexte professionnel
- Conduire une réflexion comparative sur la didactique des autres disciplines et sur les systèmes éducatifs



L'INSPÉ accueille également des étudiants étrangers qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Certains étudiants viennent en séjour d'études Erasmus d'un ou deux semestres et sont intégrés dans le programme du master MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés. D'autres étudiants sont en stage de 4 semaines dans les établissements scolaires et un jour par semaine en regroupement dans les centres de formation de l'INSPÉ.

Pour permettre à ces étudiants et stagiaires de mieux s'intégrer pendant leur séjour, le BRI recherche des parrains. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et proposer votre aide.

Nous accueillons régulièrement les enseignants de nos universités partenaires, qui interviennent dans les cours du Master MEEF ou proposent des conférences sur leur spécialité.

## Le Bureau des Relations Internationales

Tout au long de l'année, le Bureau des Relations Internationales informe les étudiants sur les opportunités de mobilité et les accompagne dans toutes les étapes de leur projet. L'équipe est composée de 7 correspondants aux Relations Internationales, d'un responsable pédagogique, d'une responsable administrative et d'une secrétaire. Voici vos interlocuteurs :

Noms et fonctions	Affectation et coordonnées	Rôle au BRI
<b>Stéphane BRUNEL</b> Responsable pédagogique RI	 Centre de formation d'Orléans stephane.brunel@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la politique des relations internationales de l'INSPE</li> <li>• Coordination des contenus pédagogiques</li> </ul>
<b>Fanny MICHAUX</b> Responsable du BRI	 Centre de formation d'Orléans international.inspe@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 640	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable administrative</li> <li>• Renouvellement des accords internationaux</li> <li>• Gestion des mobilités des étudiants entrants et sortants</li> </ul>
<b>Camille NAY</b> Secrétaire du BRI	 Centre de formation d'Orléans international.inspe@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 617	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support administratif du BRI</li> </ul>
<b>Micaël VAUTRIN</b> Correspondant RI	 Centre de formation de Blois michael.vautrin@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour</li> <li>• Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPE partants à l'étranger</li> <li>• Élaboration des programmes d'études</li> </ul>
<b>Valérie PROT</b> Correspondante RI	 Centre de formation de Bourges valerie.prot@univ-orleans.fr	
<b>Anthony MARSAN-ORDI</b> Correspondant RI	 Centre de formation de Chartres anthony.marsan-ordi@univ-orleans.fr	
<b>Mayalen LEMAIRE</b> Correspondante RI	 Centre de formation de Châteauroux mayalen.lemaire@univ-orleans.fr	
<b>Sylvie MARECHAL</b> Correspondante RI	 Centre de formation d'Orléans sylvie.marechal@univ-orleans.fr	
<b>Guillaume BRICARD</b> Correspondant RI	 Centre de formation de Tours-Fondettes guillaume.bricard1@univ-orleans.fr	

Le Bureau des Relations Internationales diffuse des offres de stage et des jobs à l'étranger sur la [page Facebook de l'INSPE](#), et peut vous conseiller sur votre projet de mobilité hors le Master MEEF.

La [rubrique « International »](#) du site Internet de l'INSPE nous permet de communiquer sur nos programmes et de diffuser les témoignages de nos étudiants.

# Le stage à l'étranger, un moment privilégié dans la construction de son identité professionnelle

L'INSPÉ propose un programme de **stage à l'étranger** pour tous les étudiants des masters MEEF 1<sup>er</sup> ou 2<sup>d</sup> degrés. Il est intégré dans la maquette pour les M1 et M2 non alternants. Pour les M2 alternants, ce stage est en plus de leur alternance et se réalise sur les périodes de vacances scolaires.

Des cours de préparation et de retour de stage sont dispensés aux étudiants sélectionnés pour le stage à l'étranger.

Des réunions d'informations auront lieu dans les centres de formation mi-septembre. Vous pouvez vous renseigner également auprès du BRI ou du correspondant RI de votre site.

## » **Candidature**

### - Qui peut déposer une candidature ?

Tout étudiant de Master MEEF 1<sup>er</sup> ou 2<sup>d</sup> degrés peut déposer un dossier de candidature.

Un niveau A2 minimum de la langue d'enseignement est requis. Mais un niveau B1 ou B2 de la langue d'enseignement peut être requis par les universités partenaires. Il faut également accepter les contraintes particulières liées au stage à l'étranger, notamment la présence obligatoire aux cours de préparation et le rattrapage des cours manqués pendant le stage.



### Qui sera retenu ?

Après sélection de l'INSPÉ Centre Val de Loire et accord de l'université partenaire, tous les étudiants qui ont candidaté peuvent partir.

### Dossier de candidature

- un CV en anglais (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ);
- une lettre de présentation en anglais par destination (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : expliquez pourquoi vous désirez faire votre stage à l'étranger. Motivez votre choix d'université grâce aux éléments que vous aurez trouvés lors de vos recherches. Expliquez comment vous envisagez cette expérience, puis votre avenir universitaire et professionnel ;
- une attestation de la langue d'enseignement (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue ;
- une photo ;
- deux avis d'enseignants (dont obligatoirement l'avis du correspondant disciplinaire pour les 2<sup>d</sup> degrés). Le modèle est disponible sur le site internet de l'INSPÉ.

### Date limite et modalités de candidature

Informations disponibles sur les pages « International » du site internet de l'INSPÉ : [www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger](http://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger)

### Sélection

Une commission composée des membres du **Bureau des Relations Internationales** examine tous les dossiers et sélectionne en fonction de la motivation, les étudiants qui peuvent partir à l'étranger.

La commission tient compte des vœux d'universités d'accueil, mais peut proposer une autre université si celles choisies ne sont plus disponibles. Chaque étudiant sera informé de la suite donnée à son dossier par courriel quelques semaines après la date limite de candidature.

Suite à la sélection, une **réunion académique OBLIGATOIRE** est organisée un samedi de novembre de 9h30 à 16h30 sur Orléans.

### » **Choix de l'université**

La liste des universités partenaires de l'INSPE Centre Val de Loire proposant des stages en établissement scolaire est disponible sur le site internet : [www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger](http://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger)

Vous pouvez faire jusqu'à 3 vœux de destinations dans votre dossier de candidature.

N'hésitez pas à vous documenter sur les systèmes éducatifs des pays choisis en consultant les sites Internet des universités partenaires et les sites dédiés.

Vous pouvez également prendre contact avec :

- les étudiants ayant effectué une mobilité les années précédentes ;
- les étudiants de nos universités partenaires actuellement sur le campus d'Orléans.

Pour toutes questions ou demande de coordonnées des étudiants ou des partenaires étrangers :

**international.inspe@univ-orleans.fr**

### » **Le déroulement du stage**

Des séances spécifiques de préparation (connaissance des systèmes éducatifs, partenariats internationaux, initiation au FLE) et de retour de stage sont organisées pendant la réunion académique et dans votre emploi du temps de mi-novembre jusqu'au départ.



Pendant le stage, il y aura :

- Temps d'observation dans une classe (voire plusieurs)
- Prise en charge progressive de séances de FLE
- Accompagnement éventuel de l'enseignant dans les autres disciplines
- Prise en charge de séances en fonction de ses compétences et du degré d'autonomie laissé au stagiaire
- Regroupements et suivi du travail par les universités partenaires

### » **Financement**

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :

[www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres](http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres)

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

#### **Bourse INSPÉ CVL**

**Conditions d'éligibilité :**

- Être étudiant à l'INSPE Centre Val de Loire,
- Effectuer un stage de 2 ou 4 semaines dans un établissement scolaire étranger.

**Montant :**

- De 125€ à 625€ pour les M1 et les M2 alternants, selon le pays d'accueil et la durée du stage

- 150€ pour les M2 alternants

**Versement :**

- 100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour.

**Bourse Mobicentre**

**Conditions d'éligibilité :**

- Être étudiant non alternant à l'université d'Orléans,
- Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's - [www.yeps.fr](http://www.yeps.fr)
- Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

**Montant :**

- **à consulter sur la page d'aides financières de la DRI**

**Versement :**

- 50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

**Attention ! Le délai de traitement des dossiers de demandes de financement est long. Les étudiants touchent en général leurs bourses de mobilité au retour de leur stage à l'étranger.**

## » Informations pratiques

### Les établissements scolaires d'accueil

Le partenaire en charge du programme dans le pays concerné vous donnera tous les détails de votre stage aussi rapidement que possible. L'âge des élèves dont vous aurez la charge ne peut vous être garanti, cela dépend du nombre d'enseignants et de leur classe respective, impliqués dans le programme.

### Le logement

Il est à votre charge et varie selon les programmes : résidences universitaires, familles d'accueil, colocations... Nous vous indiquerons les démarches à effectuer en fonction du pays d'accueil.

### Le transport

Il est à votre charge. C'est vous qui l'organisez.

### Comportement pendant le stage

Il est attendu de vous que vous preniez part au travail de l'équipe enseignante et que vous vous conduisiez comme un digne représentant de l'INSPÉ Centre Val de Loire, Université d'Orléans.

Une conduite professionnelle irréprochable est attendue de vous et ainsi qu'une adhésion aux attentes des écoles d'accueil.

Une attitude contraire entraînerait une non validation du stage.



# Le séjour d'études Erasmus +, un semestre de cours à l'étranger

L'université d'Orléans participe au programme Erasmus qui vous permet de valider un Semestre de cours à l'étranger. Les démarches sont à effectuer à partir du 2<sup>d</sup> semestre du M1.

Après sélection par l'INSPÉ et accord de l'université d'accueil, les étudiants titulaires du M1 peuvent effectuer un séjour d'études dans une université européenne partenaire de l'INSPÉ.

2 possibilités de départ :

- Au S8 (deuxième semestre du M1),
- Au S9 (premier semestre du M2), pour les étudiants non alternants **UNIQUEMENT**.

## » **Le déroulement du programme :**

- S'inscrire en Master MEEF et dans l'université d'accueil – paiement des frais d'inscription en France uniquement – 2 cartes d'étudiant
- Suivre des cours équivalents au programme du semestre choisi pour le départ
- Passer les examens dans cette université partenaire
- Valider par équivalence les 30 crédits nécessaires à l'obtention de votre semestre

## » **Les destinations proposées :**

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Grèce
- Irlande
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- République Tchèque
- Suède
- Suisse
- Royaume-Uni



La plupart des universités partenaires de l'INSPÉ propose un programme spécifique en anglais destiné pour les étudiants Erasmus, avec focus sur l'éducation interculturelle.

Pour vous renseigner, vous pouvez consulter le site internet des universités ou échanger avec les étudiants en séjour à l'université d'Orléans. N'hésitez pas à contacter le BRI pour plus d'informations.

## » **Candidature**

### **Qui peut déposer une candidature ?**

Tout étudiant de Master MEEF pour un départ soit au S8 du M1, soit au S9 du M2 (pour les étudiants non alternants uniquement).

Un niveau B1 ou B2 de la langue d'enseignement peut être requis par les universités partenaires.

### Qui sera retenu ?

Après sélection de l'INSPE Centre Val de Loire et accord de l'université partenaire, tout étudiant peut être retenu à condition de remplir les critères d'éligibilité de l'université d'accueil

### Dossier de candidature

- un CV ;
- une lettre de motivation par destination (modèle disponible sur le site internet de l'INSPE) : expliquez pourquoi vous désirez étudier à l'étranger. Motivez votre choix d'université grâce aux éléments que vous aurez trouvés lors de vos recherches. Expliquez comment vous envisagez cette expérience, puis votre avenir universitaire et professionnel ;
- un contrat d'études Erasmus+ par destination, validé et signé par l'étudiant et le responsable pédagogique des Relations Internationales de l'INSPE CVL. Ce contrat d'études doit être complété avec la liste des cours que vous souhaiteriez suivre dans la destination choisie. Ces cours doivent être plus ou moins similaires aux cours que vous suivriez à l'INSPE si vous restiez en France. Pour valider votre semestre, il faut que vous ayez un total de 30 crédits ECTS. Les crédits ECTS par cours sont en général précisés sur les catalogues de cours des universités partenaires. Choisissez donc un ensemble de cours pour obtenir au total 30 crédits ECTS ou plus ;
- Une attestation de la langue d'enseignement (modèle disponible sur le site internet de l'INSPE) : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue ;
- les relevés de notes de L3 et M1 - 1er semestre ;
- une photo ;
- trois avis d'enseignants (modèle disponible sur le site internet de l'INSPE).

### Date limite et modalités de candidature

Informations disponibles sur les pages « **International** » du site internet de l'INSPE : [www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger](http://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger)

### Sélection

Une commission composée des membres du Bureau des Relations Internationales examine tous les dossiers et sélectionne en fonction de la motivation et des résultats académiques, les étudiants qui peuvent partir à l'étranger.

La commission tient compte des vœux d'universités d'accueil, mais peut proposer une autre université si celles choisies ne sont plus disponibles. Chaque étudiant sera informé de la suite donnée à son dossier par courriel 1 mois maximum après la clôture des candidatures.

### » **Financement**

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :

[www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres](http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres)

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

### Bourse Erasmus +

#### Conditions d'éligibilité :

- Etre étudiant à l'Université d'Orléans,
- Effectuer une mobilité dans une université partenaire Erasmus +



- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps Erasmus + lors de précédentes mobilités Erasmus +.
- Crédit temps de 12 mois par cycle d'études (Licence/Master/Doctorat)

Montant :

- à consulter sur la page d'aides financières de la DRI

Versement :

- 75% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 25% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

**Bourse Mobicentre**

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's - [www.yeps.fr](http://www.yeps.fr)
- Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

Montant :

- à consulter sur la page d'aides financières de la DRI

Versement :

- 50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

**Bourse AMI du MESRI (Aide à la Mobilité Internationale)**

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Être boursier du CROUS
- Avoir moins de 28 ans
- Effectuer une mobilité dans une université partenaire

Montant :

- à consulter sur la page d'aides financières de la DRI

Versement :

- 100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- Avec maintien de la bourse sur critères sociaux du CROUS

» **Plus d'informations ?**

Rendez-vous sur les pages « International » du site Internet de l'INSPE dans la rubrique « Partir à l'étranger – Séjours d'études » : [www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger](http://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger)

